



DECOLNET

Décolle étiquettes polyvalent

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Elimine rapidement les étiquettes autocollantes et rubans adhésifs sur tout type de supports
- Dissout également les résidus des colles sans laisser de trace
- Action rapide et facile sur tous supports, sans résidus et sans altérer les surfaces

DOMAINES D'APPLICATION

- Résidus de colle néoprène et vinyle
- Résidus d'autocollants et d'étiquettes sur toutes les surfaces, cartons, plastiques, bois, métaux...
- Nettoyage rapide des résidus de colles ou adhésifs sur les surfaces :
- Aluminium anodisé, acier inox,
- Porcelaine, émail, carrelage,
- Formica, tôle laquée...
- Traces de crayon, stylo, marqueurs
- Saleté tenace, taches de graisse et d'huile

MODE D'EMPLOI

- Bien agiter l'aérosol
- Pulvériser directement sur les étiquettes à retirer
- Laisser agir quelques secondes
- Utiliser le capillaire brosse pour apporter une action mécanique à l'action chimique
- Lorsque l'étiquette est plastifiée, déchirer le film pour faciliter la pénétration du produit

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- | | |
|------------------------|------------------------|
| • État physique : | Liquide |
| • Couleur : | Incolore |
| • Odeur : | Solvant organique |
| • Point d'ébullition : | < 0°C |
| • Point éclair : | < 0°C |
| • Masse volumique : | 0,69 g/cm ³ |

CONDITIONNEMENT

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| • Aérosol 650/500ml net x 12 | Code produit : 005433 |
| | Code EAN 13 : 3429970054337 |

STOCKAGE

- Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.



Cette fiche technique a été établie le 02/10/23 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.